



# COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 8 septembre 2015

Ouverture de la séance à 19 heures 30

## Lecture des délibérations du dernier conseil municipal

**Absente excusée** : Isabelle LALAOUI

Jean IWASINTA a donné procuration à Patrice ZERBIN, et Lydie TAVERDET a donné procuration à Daniel GRANJON jusqu'à son arrivée à 21h.

**Absente non excusée** : Céline DESMONTEx

**Secrétaire de séance** : Roger GUISSSET

## 1° **FINANCES** :

- **Situation Financière** : A ce jour, le solde des comptes communaux s'élève à 320 000 € suite à l'encaissement de l'emprunt de 200 000 € en date du 25 août. Le CCAS affiche un solde positif de 15 000 €.
- **Budget Forêts / décision modificative n°1** : Le budget de la forêt a contribué à l'équilibre du budget général à hauteur de 60 000 € en 2015, pour compenser la perte des recettes provenant des carrières. Dans le cadre de la préparation du budget 2016, le maire propose de réserver d'ores et déjà 40 000 € pour le budget général 2016, et propose une décision modificative le permettant.
- **FCTVA 2015** : Calculé en fonction des dépenses réalisées en 2014 prévues au budget principal, une somme de 35 737,37 € a été encaissée au titre du FCTVA (35 000 prévue au BP)
- **FPIC** : Prélèvement de l'Etat de 24 375 € au titre du Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales.
- **Frais d'hébergement du site internet communal** : La somme de 122,40 € avancée en août au titre de l'hébergement du site communal sera remboursée à Roger GUISSSET

## 2° **TRAVAUX ET ACHATS** :

- **Achat d'un nouveau camion** : A la suite de l'appel d'offres du mois de juillet dans le cadre de l'achat d'un camion multiservices, en remplacement du camion RENAULT hors d'usage, 10 entreprises ont demandé l'envoi du cahier des charges. Seules deux ont répondu à la consultation.
  - La société HANTSCH demeurant à Strasbourg nous a proposé un camion LINDNER d'occasion de 102 CV pour la somme de 78 000 €.
  - La société CASANI-DUBOIS de Pontarlier nous a proposé un camion LINDNER neuf pour 129 600 €, ou 1 camion UNIMOG U216 pour 134 400€ ou un UNIMOG U318 pour 147 600 €.

- Après examen des propositions les membres de la commission ont retenu pour la somme de 129 600 € le camion UNITRAC 102EP de CASANI-DUBOIS.
- **Vidéo-protection :**
  - **Le Prestataire :** A la suite de l'appel d'offres du 26 juin, concernant la mise en place d'un système de vidéo-protection, le cahier des charges avait été envoyé à 5 entreprises. Seules 3 ont répondu. La commission d'appel d'offres a retenu la société E.S.P. pour la pose de 4 caméras et des systèmes de transfert et de stockage des informations, pour la somme de 32 073,47 €.
  - **Convention tripartite :** Dans le cadre de l'installation des caméras de surveillance sur les poteaux ERDF, une convention devra être signée entre la commune de Mathay, le SYDED et ERDF autorisant l'installation du matériel vidéo sur les poteaux de distribution d'électricité basse tension, après qu'une étude technique confiée à CETEC ait montré toutefois que les équipements mis en place sur les supports ne nuiront pas à leur intégrité.
- **Vidéo-projection pour le primaire :** Dans le cadre de l'achat de projecteurs interactifs, d'un montant de 10 177,25 € HT, une demande de subvention (DETR) d'un montant de 3 050 € représentant 30 % du montant de la dépense prévisionnelle, a été demandée aux services de l'Etat. Celle-ci sera accompagnée d'une demande d'aide au titre de la réserve parlementaire. L'équipement qui sera installé aux vacances 2016, concerne les 5 classes du groupe scolaire des Tilleuls. Le matériel sera livré et installé par Manutan-collectivités.
- **Déplacement de l'aire de jeux :** Dans le cadre de la construction du nouveau cabinet médical sur la place de la mairie, il est prévu un réaménagement complet de cette place. L'abri construit sur la face ouest démonté, pourrait être vendu à la société de pêche de Lougres. Les jeux d'enfants seront démontés par la société HUSSON International qui les avait déjà mis en place, pour un montant de 8 757.60 € TTC. Le démontage se fera fin septembre avec stockage du matériel aux services techniques en attente d'être remonté sur une nouvelle plateforme qui sera réalisée sous la responsabilité de Patrice ZERBIN, dans l'angle nord-est de la place.
- **Scolaire :** Le bureau de la directrice a été rénové pendant les vacances d'été, ainsi que les tracés sportifs des cours de récréation du primaire et de la maternelle.
- **Etude d'aménagement urbain en secteur AU :** Une proposition d'étude portant sur 3 secteurs AU d'aménagement urbain a été demandée au cabinet « Tracer la Ville », consultant en urbanisme, pour la somme de 11 400 € TTC, en vue de préparer le développement futur du village.

**3° CCAS :** Une réunion de la commission du CCAS est prévue le 21 septembre

#### **4° JEUNESSE SCOLAIRE PERISCOLAIRE**

- **SCOLAIRE**
  - **Rentrée de l'année scolaire 2014/2015**
    - **Effectifs du Primaire:** 126 élèves  
CP : 26 élèves avec Mme Silvant

CE1 : 27 élèves avec Mme Demangel  
CE1/CE2 : 24 élèves avec M. Mougin  
CE2/CM1 : 24 avec Mme Ripoles  
CM1/CM2 : 25 élèves Avec Mme Graf et Mme Toustou (décharge directrice)

- **Effectif de la Maternelle:** 71 élèves  
PS : 18 élèves avec Mme Gaudron  
MS : 26 élèves avec Mme Mérat  
GS : 27 élèves avec Mme Goujon

Mme Frick assurera le R ASED cette année encore.

- **PERISCOLAIRE**

- **Accueils Périscolaires** : La baisse des effectifs annoncée pour cette rentrée n'est pas confirmée, les FRANCAS ajustent donc l'effectif de leurs animateurs pour respecter le taux d'encadrement qui est de 1 animateur pour 10 enfants accueillis (accueil mixte maternelle et primaire).
- **Réforme des rythmes scolaires** : Comme transmis à la fin de l'année scolaire, l'organisation des rythmes scolaires reste identique à celle de l'année dernière. A ce jour, les effectifs sont complets pour les activités du lundi (ils ont nécessité un recrutement complémentaire) et il ne reste que quelques places pour les activités du vendredi.
- **Réunion des parents** : Les parents qui confient leurs enfants aux accueils périscolaires seront conviés à une rencontre le mardi 22 septembre 2015 à 17h30.

**5° FORETS / Affouage 2015-2016** : L'affouage fin d'année : 70 affouagistes sont déjà inscrits pour les coupes à réaliser, qui se dérouleront cet hiver.

**6° ANIMATION CULTURE :**

- **Expo peinture** : Elle se déroulera les 19 et 20 septembre à la salle polyvalente, 20 peintres y exposeront leurs œuvres. La petite salle sera réservée aux peintures réalisées par les enfants des ateliers Francas. Le vernissage se fera vendredi 18 à 19 h.
- **Les « Mardis d'accueil »**: Cette manifestation organisée par la commune et présentée par l'office du tourisme de Montbéliard a eu un très gros succès. Près de 160 personnes ont participé à ces 2 soirées. Celles-ci se sont déroulées dans la partie historique du vieux village les 28 juillet et 18 août, à partir de 20h.
- **Marché Paysans** : Cette première soirée a été une réussite, tant pour les organisateurs, PMA, le comité des fêtes de Mathay, les visiteurs, ainsi que pour les producteurs locaux présents.

**7° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT**

- **Site Communal** : Dans le cadre de la refonte du site communal, nous avons reçu dernièrement les devis des entreprises Créakon et Idkom.
- **Projet scolaire** : Dans le cadre de leur stage annuel, 3 jeunes filles de Bac Pro SAPAT (Service aux personnes et aux territoires) de la Maison Familiale Rurale de Mandeure seront reçues en mairie semaine 38, afin de nous présenter leur projet.
- **Informatique scolaire** : Nous procédons à la remise à niveau des ordinateurs de la salle informatique du groupe scolaire des Tilleuls.
  - 4 logiciels Windows 10 ont été achetés et installés sur les PC possédant Vista.

- 5 logiciels repris sur internet dans le cadre de mises à jour, seront installés sur les 5 PC possédant Windows 7
- 3 PC installés en Windows XP ne peuvent être mis à niveau et resteront dans l'état actuel.
- **Bibliothèque** : Elle est ouverte depuis le 3 septembre. Des livres nous ont été proposés par un particulier. Nous allons examiner cette proposition, pour les incorporer dans nos rayons.

## **8° CONSEIL DEPARTEMENTAL :**

**Fonds de solidarité pour le logement** : Il est alimenté par la contribution du département, les participations volontaires des communes et intercommunalités, des caisses d'allocations familiales, de la mutualité sociale agricole et des gestionnaires d'organismes prêteurs. Le pôle solidarités et cohésions sociales sollicite que PMA apporte sa contribution au titre de l'exercice 2015, à hauteur de 0.61 € par habitant pour le FSL, et 0,30 € pour le FADD.

**9° REGION** : Le Conseil Général de Franche Comté nous communique les actions mises en œuvre en 2014 pour engager le rapprochement avec la Bourgogne.

## **10° PMA**

- **Zonage d'assainissement** : A la suite de l'enquête publique concernant le zonage d'assainissement de la commune, la rue des Aviateurs est classée en assainissement collectif au même titre que la rue du Barrage (partie haute) et la rue des Peupliers.
- **Points R enterrés** : La commune n'a pas de proposition à faire à PMA pour la mise en place d'un point « R » enterré.
- **Eau, Assainissement, Déchets** : Les rapports sur les prix et la qualité de l'eau, de l'assainissement, de l'élimination des déchets validés par le Conseil d'Agglomération en juin et juillet, ont fait l'objet d'un porter à connaissance des élus qui sont destinataires des documents.
- **Protection du captage d'eau potable** : Conscient du caractère stratégique de ce captage, unique source d'eau potable en cas de sécheresse pour les 200 000 habitants des 2 agglos de Belfort et Montbéliard, Véolia-Eau vous communique deux numéros disponibles 24 h/24 : 09 69 32 34 58 ou 03 81 36 27 60 que vous pourrez appeler dans le cas d'accident ou d'incident pouvant entraîner des pollutions dans le sol ou dans les eaux.

## **11° INFORMATIONS DIVERSES**

- **SYGAM - modification des statuts** : En vigueur depuis novembre 2008, ces statuts ont été modifiés afin d'assurer une gestion rationnelle de l'énergie : simplifications, compétences, constitution de groupements de commandes, réalisation de prestations de service relatives à la compétence « Gaz ».
- **La POSTE** : Afin de permettre à la clientèle d'accéder à des informations relatives à ses produits ou services, et aux différents services publics et administrations, la Poste a installé une « tablette

tactile » connectée à internet, qui a fait l'objet d'un avenant au contrat qui nous lie avec cet organisme.

- **Les Fouilles Archéologiques** : Quelques chiffres, qui font rêver, concernant les fouilles archéologiques sur la commune de Mandeuire :
  - Rue du Pont, parcelle communale de 9 ares : 480 000€
  - Rue du Pont, parcelle privée de 6 ares : 280 000€
  - Lotissement des Mallots, 60 ares : 280 000 €
  - Lotissement des Fontenotes 10 ares : 90 000€
  - Ateliers municipaux 50 ares : estimé 800 000€